

Vison d'Europe *Mustela lutreola*

Mammifères, Carnivores, Mustélinés

Directive « Habitats » - Annexes II et IV

Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : Défavorable mauvais

Liste rouge mondiale - Cotation UICN : En danger critique d'extinction

Liste rouge européenne - Cotation UICN : En danger critique d'extinction

Liste rouge des mammifères de France - En danger critique d'extinction

Liste des mammifères terrestres protégés en France : Articles 1 et 2

Bénéficie d'un Plan National d'Actions 2007-2011



Mâle Vison d'Europe capturé à St-Martin-de-Seignanx en 2005 (CPIE)

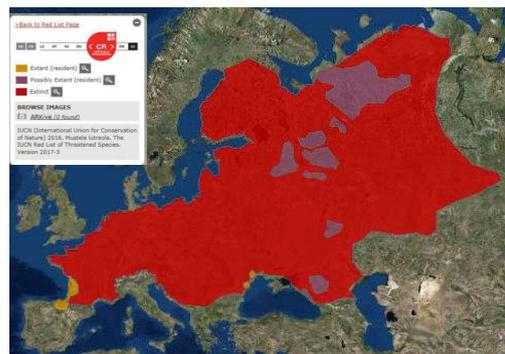
DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Le Vison d'Europe présente une tête légèrement aplatie, un cou peu différencié, un corps mince, des pattes courtes et des oreilles rondes dépassant à peine de la fourrure. Cette dernière est presque entièrement brun foncé et nuancée plus clair sur le ventre et le poil de bourre est gris brun. En général, seul le menton et les lèvres présentent une tache blanche.

La longueur du corps peut varier de 30 à 40 cm (les mâles sont en général plus grands que les femelles) et celle de la queue de 12 à 18 cm (longueur comprise entre le tiers et la moitié de la longueur tête et corps). Leur poids va de 600 g à 1 kg pour les mâles et de 400 à 800 g pour les femelles.

A ne pas confondre avec le Vison d'Amérique (plus gros sans tache sur la lèvre supérieure) et le Putois (poil de bourre beige).

RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS



Europe : Présent uniquement dans le Paléarctique occidental ; d'Europe centrale et orientale originellement, le Vison a colonisé l'Europe occidentale. Depuis le XIX^{ème} siècle, époque des premières mentions françaises, il régresse de façon continue sur l'ensemble de sa répartition européenne, n'occupant qu'un cinquième de son aire de répartition originelle. Il est à noter l'éloignement de plusieurs milliers de kilomètres entre les différents noyaux populationnels. Une colonisation de l'Espagne a été observée au siècle dernier.

France : Au début du XX^{ème} siècle, l'espèce est mentionnée dans 40 départements. Une donnée landaise de 1897 constituait alors la donnée la plus au sud connue. Un déclin s'opère de façon rapide et continue pendant une cinquantaine d'années, entre les années 1920 et 1970. Aujourd'hui, 7 départements accueillent le Vison dont la répartition se cantonne au Sud-Ouest. Cette population constitue avec celle d'Espagne un noyau isolé de plus de 2500 km des autres noyaux européens.

Régression en France depuis la fin du XIX^{ème} siècle

CARACTÈRES BIOLOGIQUES

C'est un animal solitaire, territorial et sédentaire. Son rut a lieu en février-mars. La gestation de son unique portée annuelle dure 43 jours et sa mise bas s'effectue entre avril et juin. En moyenne, il y a de 3 à 4 jeunes par portée. Sa longévité est estimée à 5 ans en milieu naturel. Espèce nocturne, chassant à terre et dans l'eau, son régime alimentaire opportuniste est très varié, se composant essentiellement de petits vertébrés : amphibiens, oiseaux, poissons, rongeurs.

ÉCOLOGIE

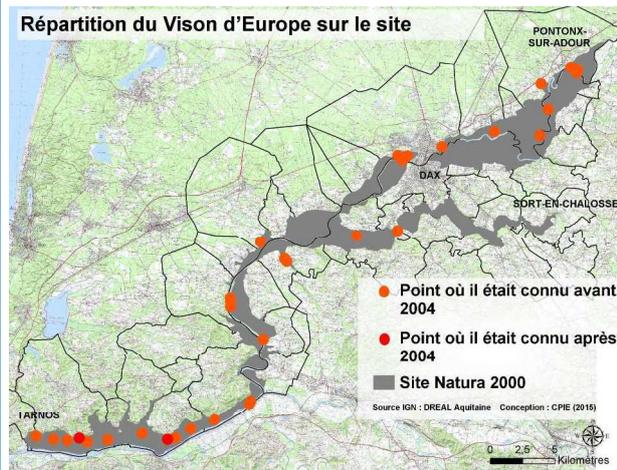
Le Vison d'Europe est une espèce spécialisée car inféodée aux zones humides. Mustéliné qualifié de semi-aquatique, il se cantonne aux habitats riverains des cours d'eau et des zones lacustres ; il s'éloigne rarement des milieux aquatiques. Les gîtes sont pour la plupart situés à moins de 5-10 m d'un milieu aquatique. Males et femelles sembleraient occuper des niches écologiques différentes. Son domaine vital s'étend en fonction de la densité d'individus. En France, il oscille entre 1,6 km et plus de 15 km de cours d'eau principal par individu. Dans les Landes de Gascogne, des domaines vitaux de 2971 ± 1888 ha pour les mâles et de 257 ± 113 ha pour les femelles ont été observés. En Espagne, ils sont entre 4 et 10 km de linéaire de cours d'eau. En dehors des habitats linéaires, l'organisation des domaines vitaux sur les zones humides riveraines de milieux lacustres est mal connue. Les déplacements peuvent être importants, jusqu'à 8 km pour un individu du Courant d'Huchet (40, Landes) dans une zone largement fréquentée (19 captures en 4 ans). Des déplacements courants de l'ordre de 2 à 4 km sont avancés par certains auteurs.

Le Vison d'Europe sur le site

IMPORTANCE DU SITE

Les Barthes de l'Adour sont considérées comme un site important pour cette espèce (Population relative* inférieure à 2 % - source MEDD)

RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



Les captures réalisées dans le cadre du programme national d'étude et de suivi du Vison d'Europe de 2000 à 2004 ainsi que les stratégies d'occupation de l'espace identifiées à ce jour, permettaient de notifier la présence de cette espèce sur l'ensemble du site.

La donnée la plus récente connue, est un individu retrouvé mort suite à une collision routière sur la RD12 à St-Laurent-de-Gosse en 2008 (D. Genoud). Aujourd'hui, l'absence d'inventaire standardisé récent ne permet pas d'appréhender la dynamique récente de la population utilisatrice des Barthes. En 2017 et 2018 de nouvelles campagnes de capture sont réalisées dans le Bas-Adour (CPIE).

HABITATS POTENTIELS

Les Barthes sont constituées par une mosaïque d'habitats potentiellement intéressants pour le Vison d'Europe dans la mesure où l'on y trouve le caractère d'inondabilité, la présence d'un réseau hydraulique fortement structurant, des zones de forte productivité et des secteurs de végétation dense favorable au gîte.

Les milieux présents sur le site sont : des boisements (bois marécageux d'aulnes, forêts alluviales résiduelles et forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes, chênaies méso-acidiphiles, peupliers...), des prairies, des végétations herbacées marécageuses, des tourbières hautes actives, des mégaphorbiaies, des étangs, des canaux, des zones de production de maïs...

Leurs répartitions, structurations et dynamiques évolutives apparaissent toutefois fortement liées au statut foncier et au contexte anthropique passé et à venir. Selon les secteurs du site :

Le Bas Adour Maritime, avec un espace de production de maïs en barthe haute et un fort taux de boisements hygrophiles spontanés en barthe basse, résultat d'une privatisation des communaux au début du 20^{ème} siècle et de l'échec de leur mise en production.

Le Moyen Adour Aval de Dax, avec de vastes systèmes prairiaux structurés autour de prairies humides communales pâturées (barthe basse) et de prairies de fauche méso-hygrophiles privées sur le bourrelet alluvial.

Le Moyen Adour Amont de Dax, avec un complexe bocager équilibré constitué de prairies basses communales, de prairies de fauche privées et de terres arables ainsi qu'une forêt de production (chênaies de l'Adour) très présente notamment sur des communaux.

Le Luy (amont de Heugas), avec la présence dominante sur des terrains privés et communaux de forêts de production (peupleraies et chênaies) et ponctuellement des cultures de maïs.

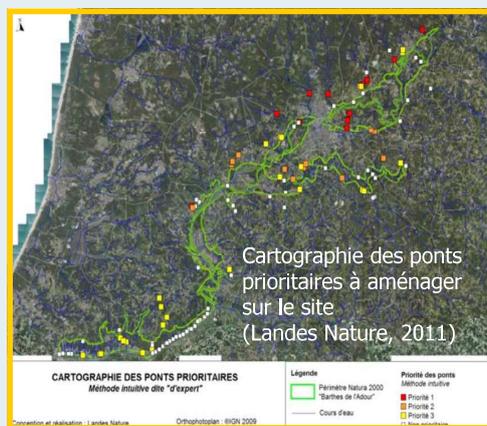
MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

- **Destruction / dégradation des habitats (repos, reproduction et chasse)** assèchements des zones humides, destruction des plans d'eau, entretien inadapté du réseau hydraulique et/ou bocager, gestion forestière intensive, morcellement par les infrastructures linéaires...
- **Disparition / réduction de la connectivité intra populationnelle** disparition des continuums biologiques entraînant la fragmentation des habitats
- **Destructions directes** mortalité routière, par pièges vulnérants contre les « nuisibles », empoisonnement (lutte contre les ragondins, opérations de lutte chimique contre les plantes exogènes...), écrasement par des engins lors des travaux (canaux, berges, boisements,) mortalité inhérente à des chiens errants...
- **Compétition avec le Vison d'Amérique** présent sur le site
- **Pathologie nouvelle et ré-émergente** maladie aléoutienne diffusée par le Vison d'Amérique (effet sur la dynamique du Vison d'Europe semble limité), maladie de Carré (semble plus impactante).
- **Diminution de la disponibilité alimentaire** homogénéisation des habitats, vidange printanière précoce des zones en eau ne favorisant pas les proies potentielles, impact (direct ou indirect) de la lutte chimique (espèces invasives ou autres) sur les proies, impact des plantes invasives dans les plans d'eau sur la disponibilité alimentaire, problématique qualité / quantité de l'eau...



Vison d'Amérique pris dans un piège à Ragondin St-Laurent-de-Gosse CPIE, 2016

- **Faible hétérogénéité génétique** espèce moins apte à s'adapter aux contraintes extérieures



PROPOSITIONS DE GESTION

- Evaluer l'état des populations sur le site
- Préserver les habitats d'espèces et les corridors de déplacements
- Réduire les risques de collision routière sur le site (voir étude Landes nature/CPIE de 2011)
- Adapter les programmes de lutte contre le Vison d'Amérique pour limiter le risque de destruction accidentelle

Action F2 = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique
Action F3 = Restauration, entretien et gestion des boisements d'intérêt communautaire
Action F4 = Conservation des boisements de forte naturalité
Action F8 = Restauration, entretien et gestion des milieux ouverts marécageux
Action F12 = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC
Action F13 = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC
Action F14 = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces
Actions F15 et F16 = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte